

## Action n° 2.2 : Recenser, concevoir et diffuser des méthodes et techniques de maîtrise des EEE

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL

**2 - Identifier, élaborer et partager les méthodes et les outils pour prévenir l'introduction et la propagation des EEE**

### OBJECTIF DE LA SNEE

**Axe II - Objectifs 4&5**

### CONTEXTE

**Priorité 1**

Pour qu'elle puisse s'avérer efficace, la gestion des EEE doit nécessairement être adaptée aux caractéristiques biologiques et écologiques de l'espèce - ou d'un groupe d'espèces possédant des caractéristiques similaires - et aux territoires considérés.

Les informations disponibles sur l'identification de ces espèces, leur biologie, leur écologie et les éléments comportementaux qui peuvent en faciliter la gestion en milieu naturel sont en constante évolution grâce aux échanges internationaux, nationaux et interrégionaux et aux travaux de recherche. Elles comportent des acquis scientifiques et techniques facilitant la mise en œuvre de l'ensemble de ces actions.

Les méthodes et techniques de gestion doivent donc être considérées comme des outils établis dans un contexte donné, actualisables au fur et à mesure de ces évolutions de manière à parfaire les interventions de gestion nécessaires.

De nombreux retours d'expériences de gestion sont maintenant disponibles et partagés, que ce soit à travers le CDR EEE mais également au sein du groupe de travail EEE Loire-Bretagne, du réseau régional d'acteurs en Nouvelle-Aquitaine ; etc.

Il est également indispensable d'intégrer les éléments disponibles dans les stratégies nationales de gestion. Il sera parfois nécessaire de développer de nouveaux protocoles (pour de nouvelles espèces, méthodes non adaptées à un territoire, etc.).

Les méthodes pourront être évaluées en termes de faisabilité technique et financière grâce aux indicateurs créés dans le cadre de l'action 2.3.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

- Recenser les protocoles, méthodes et techniques de gestion existantes pour les EEE sur lesquelles agir prioritairement en Nouvelle-Aquitaine en s'appuyant sur l'ensemble des informations déjà disponibles dans la littérature, en particulier au niveau national.
- Éventuellement, inciter au développement de nouvelles méthodes dans le cas où celles existantes s'avèreraient inadaptées, en lien avec les gestionnaires sur le terrain, les scientifiques et les experts.
- Identifier les démarches et méthodes d'intervention les plus efficaces dans les différents contextes permettant de minimiser les impacts environnementaux et sociaux résultant éventuellement d'interventions sur les communautés vivantes non cibles, et les diffuser auprès des habitants et usagers des milieux gérés.
- Mettre à disposition des acteurs de la gestion (notamment via le portail régional de ressources EEE et dans le cadre des travaux du REEENA) les protocoles techniques, guides de bonnes pratiques, cadres de biosécurité, etc., existants ou élaborés à l'échelle régionale.
- Construire les supports de formation *ad hoc*.

### INDICATEURS

#### Mise en œuvre

- Méthodes mises en œuvre par le REEENA recensées en Nouvelle-Aquitaine
- Catalogue des protocoles, méthodes et techniques de gestion existants et évaluation de leur efficacité et de leur applicabilité en Nouvelle-Aquitaine

#### Réalisation

- Documents opérationnels (protocoles, guides de bonnes pratiques, retours d'expériences de gestion, etc.) élaborés et validés
- Supports de formations réalisés
- Articles, guides, etc. diffusés via le portail régional EEE

#### Résultats

- Nombre de méthodes et techniques de gestion recensées par espèce
- Nombre de méthodes de gestion conçues par espèce
- Nombre de documents mis à disposition sur le portail régional de ressources EEE

### PILOTES DE L'ACTION

Cellule d'animation du REEENA

### PARTENAIRES POTENTIELS

Services de l'État, OFB, CDR EEE, ARB NA, collectivités, experts scientifiques, opérateurs de terrain, gestionnaires d'espaces naturels, CEN, agences de l'eau, entreprises spécialisées (bureaux d'études, etc.)